

fait dire qu'il fut « plus heureux dans le choix des ministres du sanctuaire que dans celui de ses propres ministres¹. »

M. de Marbeuf trouvait donc en Louis XVI un roi très décidé à procurer le bien de l'Eglise. Mais le ministre de la feuille avait à compter avec d'autres influences. L'intervention de la reine et de son entourage était redoutable. Qu'elle poussât à l'épiscopat ses aumôniers ou protégés, quand ils étaient aussi dignes que MM. de Sabran, Mérinville, Bourdeilles, Fontanges, rien de mieux : mais auprès d'elle l'abbé de Vermond², son lecteur, se faisait l'instrument d'ambitions moins recommandables qui s'agitaient autour de Loménie de Brienne. Les *Mémoires* du temps présentent ce dernier, à son château de Brienne, « entouré d'une foule de petits abbés qui croyaient à peine en Dieu, et attendaient des évêchés du crédit que l'archevêque avait dans l'opinion par Mme du Vernage, et à la cour par l'abbé de Vermond ». Le comte d'Allonville rapporte que son oncle, ayant recommandé l'abbé de Dampierre, très digne prêtre, vicaire général de Paris, à l'abbé de Vermond, celui-ci aurait répondu par cette apostrophe bien caractéristique : « Que voulez-vous qu'on fasse de votre saint homme, un laboureur de diocèse³ ? »

Mais Louis XVI aimait mieux les « laboureurs de diocèse » que les abbés de cour⁴. Il écarta Loménie de Brienne que la reine voulait pousser au siège de Paris,

1. Cf. Abbé PROYART, *Louis XVI et ses vertus*, 1805, 5 vol. in-8°, t. I, p. 387, t. II, p. 484-485.

2. « Il y a à la cour, écrivait le cardinal de Bernis, deux hommes qui s'entendent fort bien : le comte de Mercy et l'abbé de Vermond (très en faveur auprès de Marie-Antoinette). Cet accord, dont le public ne s'occupe guère, explique bien des choses qui sans cela seraient inexplicables. » *Dépêche* du 1^{er} octobre 1786. Masson, p. 447. — Un secrétaire de M. DE MARBEUF écrit : « S'il était permis de dévoiler tous les ressorts que les intrigues de la cupidité faisaient jouer pour forcer, comme on disait, la main à M. de Marbeuf, lorsqu'il y avait des évêchés à pourvoir, de quelles protections imposantes, de quels moyens odieux les intrigues se servaient pour réussir dans leurs idées, on serait justement étonné, qu'environné de tant d'obstacles, il ait pu composer l'épiscopat français d'une manière aussi heureuse qu'il l'a fait. »

3. *Mémoires secrets* du comte d'ALLONVILLE, 1828, t. I, p. 279-280. En 1802, on parut avoir moins peur des laboureurs de diocèse, puisque M. de Dampierre fut promu à l'évêché de Clermont.

4. « Jamais Louis XVI ne supporta ces papillons de société qu'on appelait *abbés de cour*, qui affectaient le babil, le ton léger et jusqu'à la parure des femmes frivoles, directeurs de leur toilette le matin et de leur partie le soir. Il en connaissait, il en avait sous les yeux et il méprisait ces êtres méprisables. » PROYART, *op. cit.*, I, 390.

et y appela le digne évêque de Châlons, M. de Juigné. Le ministre de la feuille, M. de Marbeuf, ainsi appuyé par le roi, put naviguer à travers bien des écueils et travailler efficacement à constituer un bon épiscopat. Sur quarante-sept évêques nommés par lui de 1777 à 1789, trois seulement prêtèrent serment à la constitution civile : ce furent MM. de Savine, évêque de Viviers, Jarente, évêque d'Orléans, et Talleyrand. Un tel résultat dément les accusations violentes que des pamphlétaires éconduits dirigèrent contre lui. Tout concourt à prouver que Marbeuf, entré par vocation dans les ordres, lui aîné de sa famille, fut un digne évêque et un bon serviteur de l'Eglise. C'est le témoignage que lui rendit, en 1798, le pape Pie VI, lorsqu'il écrivait à M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, qu'il « connaissait M. l'archevêque de Lyon comme un prélat distingué par toute sorte de vertus, admirable par sa science, par sa foi, par sa constance à supporter les plus grands malheurs pour l'unité catholique ».

Marbeuf, ayant publié en 1789, comme archevêque de Lyon, un mandement réactionnaire qui fut violemment attaqué, dut céder, le 4 août, le ministère de la feuille¹ à Lefranc de Pompignan. Louis XVI lui adressa une lettre affectueuse. Pompignan attachait la plus haute importance à ses nouvelles fonctions, les rois consacrant d'ordinaire de leur autorité les nominations faites par leur ministre. Comme il jugeait cette charge incompatible avec les devoirs de l'épiscopat², il donna sa démission de l'archevêché de Vienne. Il ne voulait pas encourir le reproche qu'avaient fait à Marbeuf ses détracteurs d'être un

1. Les frères Bonaparte durent aux Marbeuf d'être placés au collège d'Autun et à l'école de Brienne.

2. « Il est à désirer, dit-il dans ses *Lettres à un évêque*, qu'un ecclésiastique « n soit toujours chargé et, dans l'ordre ecclésiastique, un homme autorisé par la dignité épiscopale. Toutefois j'aurais beaucoup de peine à convenir que cette fonction, de la plus haute importance et plus intéressante même pour la religion que l'exercice du ministère épiscopal, admette la retenue d'un siège dont on demeure encore titulaire. » *Œuvres de POMPIGNAN*, éd. Migne, t. II, p. 240. M. Emery, dans sa notice sur M. de Pompignan (en tête des *Œuvres* du prélat, p. 17), dit de lui : « Durant le court exercice de son ministère (de la feuille), il procéda toujours sur ce principe incontestable de n'élever au premier rang que des personnes qui en fussent véritablement dignes. Le choix qu'il fit de son successeur dans l'archevêché de Vienne, (M. d'Aviau) est remarquable et prouve bien la pureté de ses intentions. »

« évêque commendataire », parce que, retenu à Paris par ses fonctions, il ne passait que trois semaines par an dans son diocèse d'Autun. Avec un ministre sévère comme M. de Pompignan, on était assuré de bons choix. Il désigna M. de Coucy comme évêque de La Rochelle, en remplacement de M. de Crussol d'Uzès; M. Asseline, comme évêque de Boulogne, en remplacement de M. de Pressy; enfin M. d'Aviau, comme archevêque de Vienne. Le premier de ces prélats, appartenant à la vieille famille des sires de Coucy, aumônier de la reine, grand vicaire de Reims, avait toutes les conditions requises de ceux que l'ancien régime appelait à la mitre. L'élévation de M. Asseline était déjà une conséquence de la Révolution. Ce digne prêtre avait beau être une des gloires de la Sorbonne, professeur depuis trente ans dans cette illustre école, vicaire général de Mgr de Juigné, guide et maître d'une foule d'évêques, jamais il n'eût franchi le seuil de l'épiscopat sans le mouvement d'idées qui, de toutes parts, battait en brèche les préjugés de caste. Entre les deux se place, comme naissance, M. d'Aviau, issu d'une très honorable famille. Vicaire général de M. de Sainte-Aulaire, évêque de Poitiers, il avait montré une vie irréprochable, de la piété, de la science, du talent, du jugement, de la fermeté et de la douceur, l'intelligence des affaires et la connaissance des hommes. Il joignait à ces qualités une modestie qui lui fit refuser l'archevêché de Vienne avec une insistance que M. de Pompignan dut vaincre par des appels réitérés¹.

VI

Nous venons de résumer en quelques traits l'histoire des nominations épiscopales durant deux siècles. Les évêques de France, qui avaient vu de mauvais œil la

1. Cf. LYONNET, *Histoire de Mgr d'Aviau*, 2 vol. in-8°, I, p. 222 et suiv. Citons encore comme promotions faites en 1789, celle de M. Gallois de la Tour, nommé le 21 mai 1789, évêque de Moulins, qui venait d'être érigé en évêché; — de M. du Lau d'Allemans, parent de l'archevêque d'Arles, sacré le 19 avril 1789 évêque de Grenoble. — M. de Lavezou, nommé évêque de Lodève en 1790, ne fut pas préconisé.

feuille des bénéfices confiée aux Jésuites, pendant plus de cinquante ans, sous Louis XIV, eurent la satisfaction d'avoir un des leurs chargé de cette importante administration durant les règnes de Louis XV et de Louis XVI. Ces ministres ecclésiastiques remplirent pour la plupart leurs délicates fonctions avec conscience et honneur. Mais il suffit que l'un d'eux, Jarente, ait trahi ses devoirs, il suffit que la feuille des bénéfices fût le point de mire de tant de compétitions, de tant d'appétits, de tant d'intrigues des grandes familles, pour qu'elle soit attaquée avec violence à la veille de la Révolution. Le souvenir d'un Jarente aux ordres de la Pompadour obsède la pensée de beaucoup d'électeurs en 1789. De là les demandes réclamant l'élection pour les curés et même pour les évêques, tout au moins un conseil de conscience chargé d'éclairer le souverain¹. Mirabeau se chargera de faire retentir la tribune d'anathèmes contre la feuille. Après la tourmente, un témoin et ami de l'ancien régime, l'abbé Proyart, faisant allusion à certains choix déjà très anciens, qui avaient poussé « dans les premières dignités du sanctuaire le rebut des grandes maisons et les bâtards des princes », va presque jusqu'à se réjouir que désormais, après la table rase de la Révolution, il n'y ait « plus à craindre que l'appât des richesses surcharge l'Église d'indignes ministres² ».

1. « Que le roi veuille bien ne nommer aux bénéfices consistoriaux, que des ecclésiastiques qui lui soient présentés par un conseil de conscience, dans lequel il y aura au moins moitié d'ecclésiastiques. » Cahier du clergé de Metz, *Archives parlementaires*, III, p. 761. — « Qu'il soit nommé un conseil de conscience pour la nomination des bénéfices consistoriaux. Un seul homme chargé de ce département peut être exposé à l'erreur, quoiqu'il ait les vues les plus sages et les plus ecclésiastiques. Assiégé sans cesse par l'intrigue, il lui sera difficile de fixer son choix, même pour les places les plus importantes. » Clergé de Saintes, *Arch. parlem.*, V, 659. — La même demande est formulée par le clergé d'Amiens, de Péronne, de Dôle, de Mantes et Meulan, par les curés du Quercy, par le clergé de la paroisse Saint-Paul à Paris, etc.; par la noblesse de la vicomté de Paris, par le tiers-état de Dijon, etc. — « Le malheur voulut, dit de PRADT (*op. cit.*, I, 441), que la direction du clergé fût à peu près confondue avec la distribution des biens de l'Église; et comme partout la richesse finit par commander, la feuille finit par être le véritable régulateur du clergé de France. »

2. « Les richesses, dit l'abbé PROYART (*Louis XVI et ses vertus*, 1805, t. II, p. 484-485), ont fait grand mal à l'Église, tantôt en allumant la convoitise des princes et des gouvernements, tantôt en commandant leur vocation au sacerdoce à des sujets sans talents et sans vertus, ou bien en nous montrant dans les premières dignités du sanctuaire le rebut des grandes maisons et les bâtards des princes; comme si la

Ces plaintes évoquaient le souvenir d'abus scandaleux, mais lointains. Le favoritisme étrange, qui livra trop souvent des évêchés à des enfants et gorgea de biens ecclésiastiques les maisons de Bourbon et de Lorraine, a cessé à peu près complètement vers le milieu du xvii^e siècle. Mazarin, bien moins scrupuleux que Richelieu dans le choix des évêques, a trouvé en face de lui Vincent de Paul. Louis XIV, par principe de gouvernement et par conscience, a compris, à travers quelques défaillances, toute l'importance des nominations épiscopales. Après le court interrègne du Régent, de qui on ne pouvait point attendre de grands scrupules en cette matière, le cardinal La Rochefoucauld, La Roche-Aymon, Marbeuf, Pompidon, nous présentent au ministère de la feuille une succession de bons prélats, conscients des devoirs de leur charge. Jarente, il est vrai, s'est glissé entre deux. Le timoré Louis XVI a eu la faiblesse de faire Talleyrand évêque d'Autun. C'est dire quelles tolérances étranges, quels scandales nous présente parfois l'ancien régime. Attendons-nous donc à trouver dans cet épiscopat régulier, vertueux dans son ensemble, quelques mauvais évêques.

religion fondée et propagée par la sainteté pouvait emprunter sa force d'un grand nom, lorsque l'inconduite, compagne de ce nom plus illustre, ne fera que réfléchir un scandale plus éclatant. Mais, grâce à notre Révolution, nous n'aurons plus à craindre que l'appât des richesses surcharge l'Eglise d'indignes ministres; notre crainte, au contraire dans ces jours d'affaiblissement de la foi, c'est que la perspective de la misère n'écarte de plus en plus du sanctuaire ses ministres nécessaires.»

CHAPITRE DEUXIÈME

Évêques faisant tache.

I. Les évêques divisés en trois groupes par Talleyrand. — En tête des évêques faisant tache se placent les quatre futurs prélats constitutionnels. — Talleyrand. — Son impatience d'être évêque. — Comment Louis XVI se laissa forcer la main. — Comment Rome confirmait de tels choix. — Portrait de Loménie de Brienne. — Il aspire à l'archevêché de Paris. — Le roi l'écarte et nomme Juigné. — Portraits de Jarente, évêque d'Orléans, de La Font de Savine, évêque de Viviers. — A ces prélats répréhensibles, il faut joindre Dillon, archevêque de Narbonne, (fêtes libres de Haute-Fontaine), le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, Grimaldi, évêque du Mans et de Noyon. — II. Noms de quelques autres évêques dont la vie privée a été l'objet d'accusations peu établies. — Que penser des attaques dirigées contre Breteuil, évêque de Montauban, contre Maillé-La-Tour-Landry, évêque de Gap et de Saint-Papoul, contre le cardinal de Montmorency, évêque de Metz? — Ne pas prendre quelques propos de chroniqueurs comme articles de foi. — Accepter comme vrai le chiffre donné par un contemporain, l'abbé Proyard : dix évêques irréguliers sur cent trente. — III. Comment l'existence un peu mondaine de plusieurs prélats pouvait être une occasion de calomnie. — Vie de Boisgelin à Paris. — Fêtes des évêques en province. — Elles sont présidées par leurs parentes. — Egards de société qu'ont ces gentilshommes. — Quête de charité par Belsunce dans un bal à Marseille. — La séparation des deux sociétés moins tranchée que de nos jours. — Des évêques plus sévères. — Anecdote sur Beaumont, sur un Sulpicien embarrassé pour donner l'eau bénite à la Dauphine. — Trop de représentation. — Tenue ecclésiastique et sentiment des convenances. — Bernis se range. — Clément XIV à cheval. — Port de la soutane. — Malgré quelques exceptions, cet épiscopat va nous apparaître bon dans son ensemble.

I

Talleyrand, dans ses Mémoires, dit l'ancien épiscopat « composé d'hommes dont quelques-uns étaient très pieux, d'autres spécialement administrateurs, d'autres